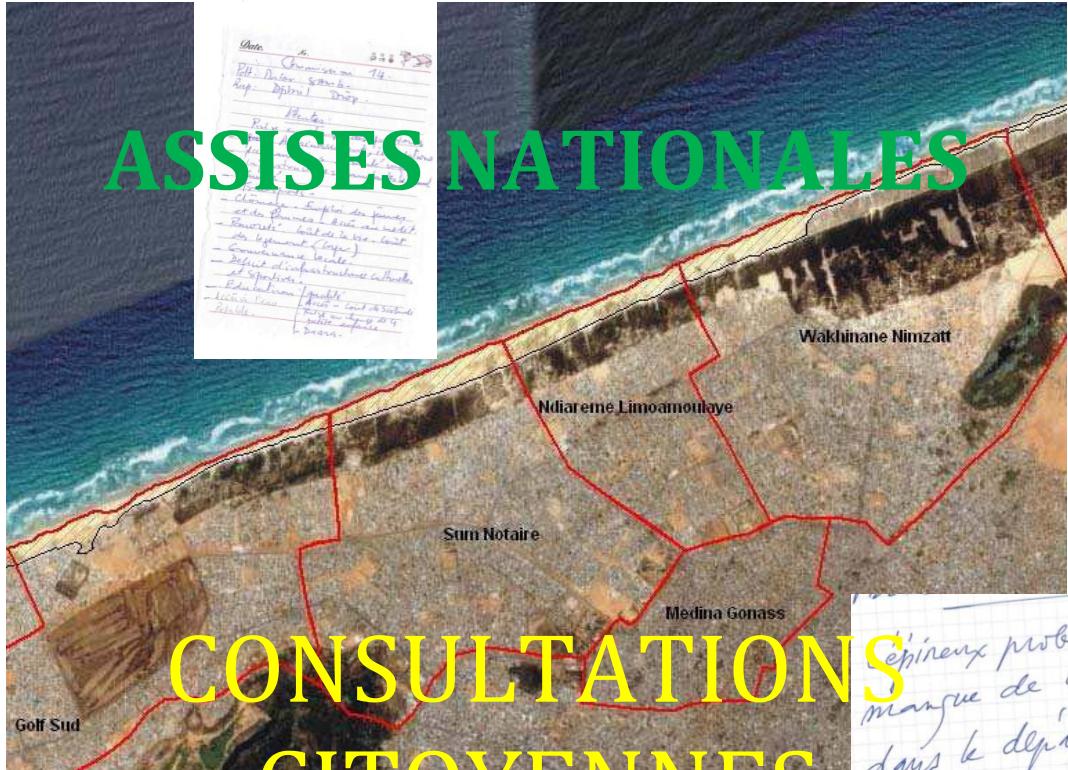


ASSISES NATIONALES



CONSULTATIONS CITOYENNES

DEPARTEMENT DE GUEDIAWAYE

COMITE DEPARTEMENTAL DES ASSISES

25/10/2008

26/10/2008



GUEDIAWAYE EN PLEIN DEDANS

Sommaire

INTRODUCTION	6
Atelier 1 : ENVIRONNEMENT /ASSAINISSEMENT.....	11
❖ L'environnement écologique :.....	11
Dégradation des dunes et des brises vents du littoral.....	11
Agression de l'environnement	11
Pollution sonore	11
Dégradation du cadre de vie : occupations de la voie publique	11
Collecte et gestion des ordures ménagères.....	13
❖ Assainissement.....	13
Qualité de l'eau	13
1) Gestion des eaux usées.....	13
2) Inondations	15
3) Qualité de l'eau.....	15
Atelier 2 : POLITIQUES SOCIALES.....	17
Education.....	17
Santé.....	17
Transport.....	20
Sports-Cultures-Loisirs.....	20
Sécurité sociale.....	22
Atelier 3 : URBANISATION /HABITAT.....	24
Equipements.....	24
Transport.....	27
Infrastructure	27
Collecte des ordures ménagères :	27
Structure à urbaniser.....	29
Besoin en superficie à urbaniser :	29
Habitat social	31

Le découpage	33
Atelier 4 : ACTIVITES ECONOMIQUES ET EMPLOIS	34
Emploi des jeunes.....	34
Chômage.....	34
Sous emploi	34
Insertion	34
Développement économique de Guédiawaye.....	34
Atelier 5 : VALEURS ET ETHIQUE	37
Valeurs sociétales.....	37
Dégradation des mœurs.....	37
Corruption	37
Valeurs sociétales traditionnelles	37
Dégradation des mœurs.....	37
Corruption	37
Atelier 6 : GOUVERNANCE ET REFONDATION DES.....	40
INSTITUTIONS	40
I/ La gouvernance institutionnelle	40
II/ La gouvernance locale.....	43
III/ Le système électoral	44
IV/ Le pluralisme médiatique	45
ANNEXES.....	50
Samedi 19 octobre 2008	50
Samedi 25 octobre 2008	52
Dimanche 26 octobre 2008	53
Dimanche 14 Décembre 2008	60
FORUM DE RESTITUTION-VALIDATION	60



INTRODUCTION

Au lendemain du lancement des Assises Nationales le 01/06/2008 à l'hôtel « «Méridien Président » de Dakar, les populations de Guédiawaye conscientes des problèmes de l'heure de notre pays s'approprient les orientations définies au cours de cette rencontre. Elles se sont réunies pour pouvoir apporter leur contribution à cette œuvre de construction nationale, nous dirions de salut public : leur préoccupation étant la résolution des problèmes de leur localité.

C'est ainsi que des parties prenantes se sont rencontrées pour constituer un comité de pilotage en vue de l'organisation des assises citoyennes dans leur département. La démarche adoptée par ce comité peut se résumer comme suit :

- Désignation d'un coordonnateur
- Identification à partir d'informations soutenues et pertinentes sur les Assises Nationales de toutes les personnes susceptibles d'apporter leurs contributions pour l'atteinte des objectifs.
- Sélection de personnes ressources à compétence avérée pour faire partie d'un bureau départemental dans le respect strict des orientations définies dans ce sens par le bureau national.
- Installation de ce bureau et lancement des activités après validation des thèmes par des représentants du Bureau National.
- Organisation des journées de consultation citoyennes après sélection de thèmes relatifs aux principales préoccupations des populations dans le cadre d'un redressement national.
- Formalisation des conclusions issues des journées de consultation citoyennes sous forme de rapports sectoriels fondus en un seul document devant servir de contribution pour le département de Guédiawaye aux Assises Nationales. Il est à noter que ces rapports feront le diagnostic des maux qui hypothèquent le développement économique, social et culturel du Département.

A) Les parties prenantes ayant constitué le comité de pilotage

Les composantes des parties prenantes sont au nombre de quatre(4):

- Les parties politiques ;
- Les mouvements citoyens ;
- Les associations communautaires ;
- Les citoyens

Le comité s'est doté d'un coordonnateur en la personne de M.Cherif Macky SALL .

B) Le bureau départemental des Assises

En vue de parvenir à une bonne organisation des journées de Consultations Citoyennes, un bureau de quatre(4) membres a été constitué comprenant :

- Un Président
- Un vice Président



- Un Rapporteur
- Un vice-rapporteur
- De Présidents des Commissions transversales
 - ✓ Organisation
 - ✓ Scientifique
 - ✓ Communication

Le bureau ainsi constitué a été installé au cours d'une cérémonie organisée le 19 Octobre 2008 au Complexe « Le Ravin » à Guédiawaye. Au cours de cette manifestation, il a été organisé un forum, prélude à ce que seront les consultations citoyennes, notamment le choix des thèmes à développer parmi ceux proposés par le bureau national des Assises. L'expression des attentes des populations au cours de ce forum a permis de retenir six(6) thèmes à savoir :

1. Environnement/Assainissement
2. Politiques Sociales
3. Urbanisation et Activités Economiques
4. Valeurs et Corruptions
5. Gouvernance et Refondation des Institutions
6. Gestion de la Délivrance des services publics

Ces six(6) thèmes, après recentrage par rapport aux spécificités de Guédiawaye, ont été reformulés comme suit :

1. ENVIRONNEMENT /ASSAINISSEMENT
2. POLITIQUES SOCIALES
3. URBANISATION /HABITAT
4. ACTIVITES ECONOMIQUES ET EMPLOIS
5. VALEURS ET ETHIQUE
6. GOUVERNANCE ET REFONDATION DES INSTITUTIONS

Poursuivant son travail, le bureau départemental des assises s'est attelé à la préparation des journées de Consultations Citoyennes organisées les 25 et 26 Octobre 2008.

La commission scientifique a trouvé les personnes ressources nécessaires pour chaque thème à débattre. La commission d'organisation a proposé la répartition des débats autour de six(6) thèmes sur deux(2) jours avec une plénière le Dimanche 26 Octobre 2008.

La commission de communication a fait une large diffusion de la tenue des Consultations citoyennes et organisé les conférences de presse.

COMPOSITION DU COMITE DEPARTEMENTAL

PRESIDENT : Abdoulaye MBAYE

VICE PRESIDENT : Pierre SENGHOR

RAPPORTEUR : Mbaye DIAWARA

VICE RAPPORTEUR : Moussa DIOP





Samedi 25 octobre 2008

Atelier 1 : ENVIRONNEMENT /ASSAINISSEMENT

A l'entame des travaux, la commission a rappelé la spécificité de la ville de Guédiawaye qui non seulement est une ville dortoir mais constitue le poumon vert de Dakar, fonction qui mérite d'être conservée. Cette spécificité met en exergue l'importance qu'il convient de donner au cadre de vie qui comporte principalement deux volets à savoir l'environnement écologique et l'assainissement.

❖ L'environnement écologique :

Trois (3) sous-thèmes ont été retenus :

- Dégradation des dunes
- Aggression de l'environnement
- Collecte ordures ménagères

Dégradation des dunes et des brises vents du littoral

Elle est caractérisée par l'érosion côtière, l'extraction du sable marin, l'exploitation de la réserve foncière et végétale notamment. Cette dégradation a pour conséquence l'exposition des populations à l'avancée de la mer. Tout ceci procède du non respect des dispositions réglementaires.

Pour pallier ces insuffisances, il y a nécessité d'un renforcement des structures chargées de l'application de la réglementation, de la mise en place de comités locaux de vigilance et également de la construction d'un mur de protection de la bande côtière et l'installation d'une nouvelle bande de reboisement. L'implication des populations est vivement souhaitée dans la mise en œuvre de ces recommandations.

Aggression de l'environnement

Pollution sonore

Elle constitue la principale source de trouble de la quiétude des populations et trouve ses origines dans l'organisation non réglementée de cérémonies familiales, culturelles ou religieuses sur la voie publique jusqu'à des heures non indiquées.

Pour atténuer leurs impacts, le retour aux autorisations préalables pour toute manifestation sur la voie publique et même dans les endroits privés d'événements qui impactent sur la quiétude des citoyens pour certains est impératif.

Dégradation du cadre de vie : occupations de la voie publique

- Dépôts sauvages de gravats et autres débris de chantiers de constructions de bâtiments ;
- Installation anarchique d'activités à intérêts économiques ;
- La ruralisation (micro-élevage dans les maisons, divagation des animaux, transformation de certains espaces publics en parcs à animaux).
- Aménagements et vidanges de fosses septiques.

La solution à ces problèmes passe par une information et une sensibilisation des populations sur les dispositions prévues dans le **code l'environnement** et l'application effective de ces dispositions.



Collecte et gestion des ordures ménagères

Une insuffisance notoire est à relever à ce niveau entraînant de ce fait des problèmes de santé publique, une dégradation de l'espace, une pollution de l'atmosphère et de la nappe phréatique, une prolifération de mouches, de moustiques et d'autres insectes nuisibles et encore des obstacles à la libre circulation des personnes et des véhicules du fait de leur amoncellement sur la voie publique(présence d'objets tranchants et autres...).

Les solutions à retenir sont une meilleure organisation de l'activité de collecte des ordures ; laquelle organisation passe nécessairement par :

- ✓ Un meilleur stockage des ordures à l'intérieur des maisons (utilisation de bacs à ordures adéquats) ;
- ✓ Le renforcement du parc automobile commis à cette activité ;
- ✓ Une valorisation de la profession technicien de surface« Collecte Ordure ménagères » ;
- ✓ La permanence de l'activité « collecte et enlèvement des ordures »surtout au lendemain des grandes fêtes religieuses ;
- ✓ Un recyclage industriel des ordures ménagères.

❖ Assainissement

Dans le département de Guédiawaye, les problèmes d'assainissement concernent essentiellement trois domaines : gestion des eaux usées ; inondations et qualité de l'eau. Face à une démographie forte et galopante, cette question devrait être une préoccupation majeure. Certes, des équipements et infrastructures ont été réalisés mais en nombre insuffisant et en fonctionnalité pas des meilleures.

Trois (3) sous-thèmes ont été retenus :

Gestion des eaux usées

Inondations

Qualité de l'eau

1) Gestion des eaux usées

Le réseau d'évacuation (égouts et canaux) dans les quartiers structurés, vétuste et mal entretenu ne permet pas un drainage efficient. Pire , les quartiers non structurés ne disposent même pas d'un minimum dans ce domaine . Il s'en suit :



- a) Le déversement des eaux usées sur la voie publique ;
- b) De multiples refoulements des fosses septiques ;
- c) Une stagnation des eaux de ruissellement dans les canaux bouchés par l'ensablement et leur débordement sur la voie publique.

Il devient dès lors urgent que les pouvoirs publics s'attellent à la mise en place d'une politique efficiente de système d'évacuation des eaux usées par un programme de réhabilitation des infrastructures et équipements existants, par la réalisation de nouveaux équipements et Infrastructures dans les quartiers qui n'en disposent pas. Une sensibilisation des populations en vue de leur participation dans la gestion de ces infrastructures est vivement recommandée.

2) Inondations

Les Difficultés et obstacles à résoudre le phénomène des inondations qui posent des Problème de santé publique sont multiples.

Le Dégueppissement des populations et leur recasement dans des conditions précaires sans mesures d'accompagnement adéquates sont loin de résoudre les problèmes et enfoncent les populations dans des conditions de pauvreté endémique.

Comme Solutions durables, le département de Guédiawaye préconise des opérations de Restructuration des quartiers inondés avec restauration des systèmes de canalisation des eaux pluviales, Une Reprise des lotissements des quartiers avec les mesures d'accompagnement nécessaires ; une Plus grande concertation avec les populations ; Une plus grande Implication de l'expertise locale, nationale et internationale.

3) Qualité de l'eau

Difficultés et obstacles

Mauvaise qualité de l'eau de consommation due à la vétuste du réseau d'adduction d'eau

Problème de santé publique (maladies diarrhéiques ; dermatoses...)

Solutions

Changement du système d'adduction d'eau

Fermeture du réseau d'adduction de la station de Thiaroye et ouverture du nouveau réseau.

En conclusion de ses travaux la commission Assainissement et Environnement a émis le souhait qu'a l'avenir, les autorités impliquent de façon plus prononcée les populations à tous les projets concernant l'Environnement et l'Assainissement .Cette précaution présente l'avantage non seulement d'informer largement les populations sur les objectifs des projets mais également de leur donner l'opportunité de se les approprier, ce qui constitue un gage certain de leur Réussite.



Atelier 2 : POLITIQUES SOCIALES

Le faible niveau de développement de la localité fait de la politique sociale dans ce milieu une des priorités pour faire face à certaines exigences vitales des populations. Dans cette rubrique, il sera aborde les sous thèmes suivants :

- Education
- Santé
- Transport
- Sports/ Cultures/Loisirs
- Sécurité sociale

Education

Face à une population semi-rurale d'un demi-million d'habitants dont 65% ont moins de 25 ans, avec un faible taux d'alphabétisation(environ 27 651 élèves dont 14 222 filles et 13 429 garçons), une bonne politique d'éducation repose essentiellement sur des préalables qui ont pour noms : Infrastructures scolaires suffisantes et fonctionnelles, ressources humaines de qualité et en quantité suffisantes, programmes d'enseignement adaptés aux besoins des populations, les prises en compte de tous systèmes d'éducation (daras, éducation non formelle,...). Malheureusement le département de Guédiawaye souffre sinon d'une quasi inexistance du moins d'une insuffisance criarde de ces préalables.

Aussi est-il urgent de mettre en place une politique d'éducation susceptible de faire face à ces nécessités vitales dans leur totalité. Pour cela, l'urgence sera :

- La construction et la réhabilitation d'écoles, de centres de formation et de réinsertion pour enfants en difficulté scolaire, ouverture de structures d'enseignement supérieur.
- La construction d'un centre d'éducation pour handicapés.
- La construction de Daras modernes
- L'amélioration du profil, du traitement et des conditions de travail du personnel enseignant et d'encadrement
- Une plus grande lisibilité des actions des comités de Gestion d'école.

L'éducation étant une compétence transférée, une planification rigoureuse, un niveau de financement approprié et un contrôle permanent sont attendus des collectivités locales.

Santé

La prise en charge des populations en terme de soins de santé de qualité conditionne dans une très large mesure le niveau de développement du département voir du pays ainsi que la réduction de la pauvreté des masses d'où l'importance de ce sous thème santé. Notre démarche consiste à faire l'état des lieux et proposer des solutions pratiques à même de pallier les manquements ou insuffisances relevées.

1) Etat des lieux

Les populations du département de Guédiawaye éprouvent d'énormes difficultés pour accéder à des soins de santé de qualité et aux médicaments nécessaires à ces soins. Les causes en sont :

- _ Le cout élevé des soins dans les structures de sante
- _ Les ruptures fréquentes de médicaments génériques (IB)
- _ L'insuffisance et la mauvaise répartition des structures de sante dans le territoire du département qui connaît une explosion démographique
- _ Le sous équipement des structures de santé du département
- _ Le déficit très important en personnel de santé par rapport aux normes de l'OMS
- _ Le statut de la seule structure de référence départementale(le Centre Roi Baudouin) non adapté à sa mission
- _ L'absence d'une structure de référence intermédiaire entre le Centre de santé et l'Hôpital de Pikine de Niveau 3 (Tarifs réduits)
- _ L'absence d'un service d'urgence avec un plateau technique relevé pour la prise en charges des urgences médicales et chirurgicales du département.
- _ L'absence d'un service dynamique et outillé d'éducation pour la santé pour la prévention et la lutte contre les comportements négatifs des populations en matière d'hygiène corporelle et collective.
- _ L'absence des services d'aide au diagnostic avec un équipement de pointe (Scanner, laboratoire moderne)
- _ La faible participation de l'Etat et des collectivités locales au financement de la santé à la base.
- _ Le déséquilibre alarmant des budgets des structures de santé du fait des politiques de gratuité (plan séSAME des 60 ans et plus césarienne, imputations budgétaires des agents de l'Etat et certificat d'indigence) , politiques initiées par l'Etat sans que celui-ci en assume correctement les conséquences financières (non paiement des factures dues par l'Etat aux structures de santé ou règlements sporadiques
- _ le manque d'équité évident des conseils municipaux dans la répartition au détriment de la santé de la ligne de crédit « affaires sociales » des fonds de dotations

2) Solutions proposées

- _ Revenir à la clef de répartition du cout de la santé adoptée par le PDIS qui est le programme de mise en œuvre de la première phase du Plan National de Développement Sanitaire (PNDSI). Cette répartition octroyait 54p.100 à l'Etat ,30p.100 aux Bailleurs , 6p.100 aux collectivités locales et 10p.100 aux populations .Dans ce cas, compte tenu du désistement des bailleurs au profit d'un appui budgétaire global, l'état devra trouver à son niveau les solutions budgétaires pour résorber ce gap.
- _ La reforme du statut de la pharmacie Nationale d'Approvisionnement dans le sens d'une plus grande autonomie (agence ou société nationale) doit être adoptée pour

faciliter l'approvisionnement correcte en médicaments génériques sur le marché international.

_ Créer le maximum de postes de santé possible et repartir ces postes en fonctions des données démographiques du département

Equiper chaque structure de santé en fonction de la mission qui lui est assignée dans la pyramide sanitaire du département.

_ Pourvoir les structures de santé de ressources humaines nécessaires à leur mission de prise en charge de la santé des populations. Créer dans le département une école de formation locale du personnel paramédical

_ Eriger le centre de santé Roi Baudouin en établissement public de santé de premier niveau administré par un conseil présidé par le maire de la ville de Guédiawaye

_ Créer dans le département un établissement public de santé de deuxième niveau avec des tarifs accessibles aux populations pour servir de référence à l'établissement de premier niveau visé ci-dessus

_ Créer au niveau du centre Roi Baudouin un service d'urgence médicale et chirurgicale et des services d'aide au diagnostic avec un plateau technique relevé

_ Créer un centre d'éducation pour la Santé s'il n'existe pas mais surtout leur donner les moyens humains, techniques et financiers à la dimension de sa mission.

_ Augmenter sensiblement la dotation de l'Etat au secteur de la santé à la base pour permettre aux collectivités d'exercer pleinement la délégation de la compétence santé dans le département et veiller à ce qu'en plus de la dotation de l'Etat, les collectivités et les mutuelles de santé participent effectivement à l'effort de santé à travers des lignes budgétaires hors fonds de dotation

_ Demander à l'Etat de payer aux structures de santé les arriérées de factures relatives aux prestations dans le cadre du plan sésame, de la gratuité des césariennes des imputations budgétaires des agents et des certificats d'indigence de livres par les autorités.

_ Créer dans la nomenclature des fonds de dotation une ligne « Santé » distincte des « affaires sociales » pour que les ressources destinées à ce secteur ne fassent plus l'objet de délibération des conseils municipaux.

_ Systématiser le contrôle de la gestion administrative et financière de toutes les structures de santé du département.

Transport

Guédiawaye étant encore une cité dortoir, le transport des populations vers les lieux d'occupation (travail, affaires etc....) se doit d'être assuré avec fluidité et sécurité. Malheureusement, cette localité se singularise à l'intérieur par une mauvais réseau routier (état défectueux des routes, aménagement anarchique de dos d'ânes non réglementaires) et pour les déplacements vers l'extérieur (centre ville) par une seule vraie voie de sortie (la route unique des Niayes) caractérisée par son étroitesse. Il s'y ajoute que le service de transport est assuré par un parc automobile vieux et inadapté exploité la plupart du temps par un personnel souvent peu responsable. Une bonne mobilité à l'intérieur de Guédiawaye et vers ses environs repose sur :

- Entretien et reconstruction de routes praticables
- Accélération du renouvellement du matériel de transport
- Moralisation du service transport
- Conscientisation des chauffeurs et autres exploitants
- Elargissement de la route des Niayes jusqu'au rond point « «Case Ba »(sens vers Dakar)
- Ouverture d'une voie secondaire de déplacement vers le centre ville

Le transport des biens et des personnes est l'activité motrice de développement dans un monde qui se veut être un village planétaire. A cet égard quelle que soit la dimension de la communauté, il convient de réserver à l'activité transport toute son importance.

Sports-Cultures-Loisirs

Un lieu d'habitation devant être un lieu d'épanouissement, le sport, la culture et les loisirs offrent un cadre idéal pour le dit épanouissement.

Si à Guédiawaye, le sport connaît un développement populaire présentement, il faut reconnaître que ceci procède de la volonté d'une population(les jeunes), qui ne trouvant pas d'emplois préfèrent s'adonner à cette pratique à des fins lucratives la plupart du temps. Des lors malheureusement le sport cesse d'être un facteur de développement du corps et de l'esprit mais devient une activité professionnelle rémunéré. Le même constat est fait pour ce qui concerne l'activité culturelle avec des groupes d'artistes comédiens ou de musiciens. Il serait salutaire, pour un bon recadrage de l'activité sportive et culturel de:

- Démultiplier les infrastructures omnisports
- Généraliser aux niveaux des quartiers l'installation des bibliothèques publiques et l'ouverture des foyers socio éducatifs.



- Insérer dans les grilles des programmes télé des émissions culturelles adaptées pouvant ressusciter des figures porteurs de l'histoire de notre pays.

La culture comme le disait l'autre étant au début et à la fin de tout développement, doit être conduite de manière pérenne et constante parce que en même temps que la pratique sportive constituent les garants d'un plein épanouissement de l'individu.

Sécurité sociale

La précarité de l'emploi avec son corollaire immédiat dans notre localité la pauvreté, fait de la sécurité sociale pour une large couche de la population le seul moyen d'atteindre le minimum vital indispensable. Et pour une bonne conduite de cette politique, il s'avère indispensable de disposer :

- D'un système adéquat d'état civil
- D'une bonne base de données pour une bonne maîtrise de l'état des lieux
- D'une bonne application du code du travail dans son aspect protection des travailleurs
- D'une amélioration du sort des retraités (revalorisation de la pension et de son mode de paiement)



Atelier 3 : URBANISATION /HABITAT

Situé au Nord-Est de Dakar, Guédiawaye est limité au Nord par l'océan Atlantique, au Sud par la Grande Niaye et la ville de Pikine, à l'Est par la Ville de Pikine, à l'Ouest par la route départementale 101 ou route de Cambérène. Elle est située à 13 Km, de la Ville de Dakar, la ville occupe une superficie de 14 Km² et s'étend sur une longueur de 7,5 Km d'Est en Ouest et de 3,9 Km du Nord au Sud.

Guédiawaye est l'une des dernières villes créées et dont l'urbanisation a commencé à partir de 1967 avec les premiers déguerpissements des quartiers insalubres de Dakar.

Très vite Guédiawaye se développe tant en superficie qu'en armatures urbaines.

Guédiawaye, à partir de quelques titres fonciers privés ou échanges, a pour assiette foncière le TF 50/DP, donc sur un seul titre foncier, sauf la partie de Medina Gounass qui est une zone à restructurer.

Guédiawaye a l'avantage donc, en dehors de la zone de Medina Gounass et de Darhou Rahmene d'être bâtie par phases successives planifiées. Il est aujourd'hui sinon l'unique du moins le plus urbain du Sénégal (ne comportant aucune autre collectivité telle que le village ou la communauté rurale).

Après de fructueux échanges 8(huit) thèmes ont été retenus et qui recoupent les expressions d'attentes lors de l'installation du bureau départemental des Assises :

- **Equipement**
- **Transport**
- **Infrastructures**
- **Collecte des ordures ménagères**
- **Structures urbaines**
- **Besoin de superficie à urbaniser**
- **Habitat**
- **Découpage (nouvelles délimitations)**

La structure des débats a été faite en trois axes (colonnes)

- ❖ Observations générales sur le thème
- ❖ Les sous thèmes retenus
- ❖ Les recommandations

Equipements

OBSERVATIONS GENERALES	SOUS THEMES	RECOMMANDATIONS
Equipements scolaires insuffisants (42 écoles élémentaires ; 7 collèges d'enseignement moyen ; 91 écoles privées élémentaires ; 45 collèges privés)	-scolaires et universitaires	-augmenter le nombre de structures scolaires compte tenu de la répartition géographique de la population -restaurer les écoles restantes -intégrer la petite enfance dans les écoles élémentaires publiques. -création de structures d'enseignement supérieur
Equipements universitaires inexistant		
Enseignement public dévalorise. (dans le moyen près de 95 élèves /classe ; dans l'élémentaire près de 80/classe)		

OBSERVATIONS GENERALES	SOUS THEMES	RECOMMANDATIONS
Equipements sanitaires et sécuritaires	-sanitaires -sécurité	<p>Création d'une autre caserne de Sapeur-pompier</p> <p>Création d'autres commissariat de Police</p> <p>-augmenter la capacité d'accueil de l'hôpital ROI BAUDOIN</p> <p>-création d'un hôpital</p> <p>-réaliser des aires de jeux dans chaque C.A.</p> <p>-réfection+réalisation de terrains multifonctionnels</p>
Manque en autres équipements	-sport, loisirs et cultures et autres. -touristiques -Cultes ; cimetières	<p>-bibliothèque+centres de loisirs et de rencontre des jeunes</p> <p>-favoriser la création des studios d'enregistrement et de productions artistiques et culturelles</p> <p>-des foyers pour chaque C.A.</p> <p>-restaurer des espaces verts et des parcours sportifs</p> <p>-Adopter 1 politique touristique+aménagement, encourager les initiatives privés tout en respectant l'environnement</p> <p>-construction de cimetières musulmans et catholiques</p>



Transport

13- Améliorer le transport

14- Augmenter les lignes en direction de Dakar

OBSERVATIONS	SOUS THEMES	RECOMMANDATIONS
-Insuffisance des transports publics (DDD+CAR-RAPIDES) avec des lignes en direction de DAKAR. -transport privé	-transports routiers -réseaux DDD+car-rapides	-modernisation des véhicules de transport (car, rapides, taxi+bus) -renouveler le parc-automobile -augmenter les lignes

Infrastructure

15) Redimensionner les voies et les entretenir

16- Accélérer les travaux tout a l'égout.

17- Maintenir du réseau d'éclairage public.

OBSERVATIONS	SOUS THEMES	RECOMMANDATIONS
-Infrastructures mal organisés -voieries -mal dimensionnées, mal entretenues d'un éternel -dégradation perpétuelle	réseau assainissement	-redimensionner les voieries, les entretenir -accélérer le programme tout à l'égout
-Eclairage déficient +coupures éternelles -problème de distribution d'eau	-électricité - Eclairage public -eau potable	-entretien et maintenance du réseau de l'éclairage public -réparer les anciens poteaux électriques -remplacer les ampoules défectueuses -promouvoir l'utilisation d'énergie renouvelables Exemple : l'énergie solaire
Votre correspondant ne peut être joint pour le moment	Téléphone	- améliorer surtout la couverture avec le réseau

Collecte des ordures ménagères :

18- Renouveler le parc automobile de la société de ramassage des ordures.

19- La fréquence des collectes d'ordures ménagères doit être permanente.



OBSERVATIONS	SOUS	RECOMMANDATIONS
<p>Collecte des ordures ménagères mal organisées.</p> <p>parc automobiliste inadapté+ et insuffisant</p> <p>Décharge pas moderne.</p> <p>Collecte sporadique.</p> <p>Balayage des rues à l'envie des populations.</p>	<p>Parc automobile</p> <p>Décharge</p> <p>Collecte</p>	<p>revoir, améliorer, moderniser le parc auto, véhicules plus adoptés et en nombre insuffisant</p> <p>Multiplier la fréquence de rotation des collectes des ordures ménagères (améliorer le réseau) en fonction de l'accessibilité de l'habitat des populations</p> <p>-restaurer les bacs à ordures tout en multipliant les points de collectes</p> <p>-contrôler les travailleurs qui balayaient les rues</p> <p>-renforcer les moyens des C.L. enfin que la séance de nettoyage et de propreté soit effectif surtout au même dans les axes routiers de Guédiawaye</p>

Structure à urbaniser

20- Transformer Guédiawaye cité dortoir en cité productive, redynamiser les secteurs tertiaires et quaternaires.

OBSERVATIONS	SOUS THEMES	RECOMMANDATIONS
<ul style="list-style-type: none"> -Structure urbaine -espaces publics à sauvegarder - 1 seul titre foncier -la ville a uniquement 3(trois) fonctions: <ul style="list-style-type: none"> • Administrative • Culturelle • Artisanale 	<ul style="list-style-type: none"> -cadre juridique -structure financière -Potentiel et répartition des populations 	<ul style="list-style-type: none"> -transformer la ville en une cité productive en gérant les fonctions et secteurs tertiaires et quaternaires -Respect strict des PDU* -adapter la ville aux technologies générations nouvelles

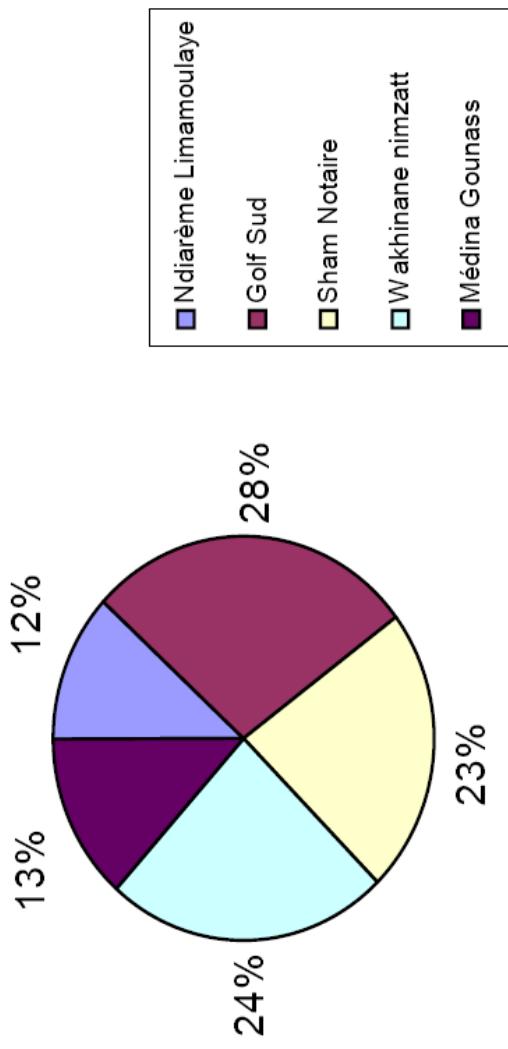
Besoin en superficie à urbaniser :

21- Interdire l'aliénation des espaces verts

22- Gérer les équipements de la ville.

(*) Plan de développement urbain

Répartition de la population par commune d'arrondissement



Le dynamisme démographique de la ville est illustré par la jeunesse de sa population composée à 65% par des jeunes de moins de 25 ans.

OBSERVATIONS GENERALES	SOUS THEMES	RECOMMANDATIONS
Besoins en superficie à urbaniser Problème d'espaces	Habitat Equipement Transport et Emplois	-Interdire l'aliénation des espaces verts -Mise en place de politiques de gestion des équipements de la ville en raison du manque de superficie constaté à Golf -Aménager de nouveaux accès par: ✓ L'élargissement de la route des Niayes ✓ le prolongement de la VDN

Habitat social

OBSERVATIONS	SOUS THEMES	RECOMMANDATIONS
Plus de superficie urbanisable	-logement sociaux -coopératives d'habitat -spéculations fonciers Mobilité urbaine Enclavement de la ville	-Construction en hauteur en habitat social et même en équipement au sein de la ville -Améliorer l'accessibilité de la ville : ✓ En élargissant l'existant ✓ En créant d'autres accès opérationnels



Le découpage

La commission recommande la révision du découpage administratif de la ville de Guédiawaye:

-revoir les limites de la ville afin qu'elle ait accès a des ressources capables de dynamiser l'économie et d'avoir des politiques de gestion de ville : Ainsi la ville pourra bénéficier de services et d'infrastructures capables de générer des ressources a la municipalités de Guédiawaye car tous les usines, industries et équipement susceptibles de générer des ressources sont localisés dans la ville de Pikine

Le découpage n'a pas été objectif : la ville de Guédiawaye a été crée sans ressources financières en dehors de trois(3) marchés. Pire nous voyons des structures (scolaires entre autres) dans Guédiawaye dépendant administrativement de Pikine.



Dimanche 26 Octobre 2008

Atelier 4 : ACTIVITES ECONOMIQUES ET EMPLOIS

Sous-thèmes retenus :

Emploi des jeunes

Chômage

Sous emploi

Insertion

Développement économique de Guédiawaye.

Guédiawaye, zone tampon entre l'intérieur du pays et la capitale, présente la particularité de la coexistence de deux secteurs à activités économiques différentes : un secteur informel fortement marqué par les activités de type rural issues de mode de vie villageoise propre à la plus grande partie de la population et un autre secteur beaucoup plus formel avec des activités tendant plus vers celles que l'on trouve généralement dans les zones urbaines.

Ainsi l'analyse des activités économiques au niveau du département conduit à examiner chaque secteur avec ses particularités.

La problématique de l'emploi, corollaire des activités économiques, fera l'objet d'un développement sérieux.

I. SECTEUR STRUCTURE OU FORMEL

Le faible niveau de développement et l'urbanisation non planifiée font qu'aucune industrie ou aucune zone industrielle n'y a encore vu le jour. Les quelques rares activités qu'on y relève portent sur les mutuelles de financement, les assurances, les stations service, le commerce de gros et ½ gros, l'immobilier, les boulangeries, les structures privées d'éducation et de santé et les services administratifs de l'Etat.

Il est impératif et urgent de créer un environnement favorable à l'accession de Guédiawaye au statut de ville moderne et économiquement viable par :

- La création de voies d'accès et de sorties très fonctionnelles par entre autres le prolongement de la vdn sur le littoral.
- Aménagement d'une zone industrielle attractive et accessible pour les pme et pmi.
- Mise en œuvre de mesures incitatives notamment foncières et fiscales pour l'installation d'unités industrielles à grandes capacités de main d'œuvre.
- Démultiplication des écoles de formation professionnelles adaptables.
- Facilitation de l'accès au crédit à faible taux d'intérêt.
- Facilitation de l'accès au crédit-véhicules aux jeunes titulaires d'un permis de conduire et désireux d'intégrer le secteur du transport public (taxis, clandos, etc...).
- Aménagement de la zone du littoral par la création de complexes hôteliers et touristiques
- Création d'une antenne de la chambre de commerce de Dakar dans le département de Guédiawaye.

- Systématisation de l'obligation d'un recrutement local en priorité pour toute offre d'emploi.
- Démultiplier les Agences Sones et Sénélec.

SECTEUR NON STRUCTURE OU NON FORMEL

Ce secteur encore vital dans le département, compte tenu du nombre élevé de personnes qui s'y activent, doit être aidé, réorganisé et encadré. Il est à noter que ce secteur qui couvre de larges

domaines d'activités souffre de manque de moyens financiers, d'espaces d'accueil appropriés, de renforcement des capacités des acteurs.

Ce constat appelle les solutions suivantes:

- ✓ Regroupement statutaire des acteurs exerçant les mêmes types d'activité.
- ✓ Mise en place de microcrédits dépolitisés et souples exclusivement réservés aux acteurs de l'informel.
- ✓ Erection de certains ateliers de métiers en centres d'apprentissage et de formation continue dans un cadre contractuel avec les autorités locales.
- ✓ Reconstruction des marchés et restructuration des circuits de distribution de la production locale.
- ✓ Soutien ,entre autres, à l'artisanat pour mieux faire face à la concurrence étrangère.
- ✓ Soutien à la pratique sportive, facteur d'insertion des jeunes(lutte, football, arts martiaux, etc...)

Diagnostics	Solutions
<p>Organismes financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cautions élevés. Délai de remboursement court, impact négatif des banques sur les populations - Apports et garanties élevés - Montant élevée pour l'ouverture d'un compte bancaire - Crédits insuffisants : de manière générale les conditions demandées par ces organismes sont draconiennes - Déficit de communication - Non assiduité des contrôles étatiques au niveau des mutuelles - Absence des membres aux Assemblées Générales 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'accès aux banques (ouverture de compte, accès aux crédits) - Respect des objectifs initiaux des institutions mutualistes. - Nécessité d'un plan de communication des organismes financiers. - Régularité du contrôle du ministre de tutelle - Sensibiliser d'avantage les membres (présence obligatoire)

Promotions des PME, PMI et micro entreprises

Diagnostics	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des PME et PMI - Manque d'emploi - Manque de formation des gestionnaires de micro entreprises - Manque d'organisation ou de structuration des PME et PMI - Déficit d'information des organismes fiscaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des PME et PMI - Création de structures d'étude et de financement par l'Etat - Décentralisation des structures de facilitation du guichet unique et du trade point mise sur pied d'un bureau de promotion à l'exportation - Restructuration des PME et PMI - Demande d'information et d'éclairage auprès des services fiscaux
Assurances <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'informations sur les assurances, déficit d'informations, faible représentation des assurances - Insuffisance des structures hôtelières et touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation du produit assurance - Création de centre balnéaire, de réceptif hôtelier - Mise en valeur des sites touristiques (plage...)
Pharmacie	(CF commission sociale et politique

Secteurs non structuré ou informels

Groupement féminin

Diagnostics	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> - politisation des groupements - Prolifération des groupements - Manque de formation en gestion 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépolitisation des groupements - Regrouper ou fédérer les groupements - Formation dans le cadre de leur activité - Critères de Gestion en vue de les moraliser
Artisanat <ul style="list-style-type: none"> - Concurrence des chinois sur le secteur - Non utilisation des compétences locales - Importations plombent le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Protection du secteur, mieux organiser le secteur - Sensibilisation et encourager la consommation locale
Marché <ul style="list-style-type: none"> - Prolifération des marchés - Manque d'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir le mode de construction des marchés, favorise la construction de centre commerciaux - Impliquer le service d'hygiène

Emplois

Diagnostics	Solutions
- Manque criards d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition des PME – PMI - Promouvoir la main d'œuvre locale - Valoriser notre environnement - Politique de recyclage et de renforcement des compétences locales - Définition d'une politique hardie de création d'emploi de l'Etat - Rentabiliser les flux financiers générés par les émigrés

Atelier 5 : VALEURS ET ETHIQUE

Sous-thèmes retenus :

Valeurs sociétales

Dégradation des mœurs

Corruption

La commission commence à rappeler le caractère central du thème dans la vie d'une société .Quelle que soit la croyance à laquelle on appartient le statut laïc de notre communauté ne nous empêche pas de mettre en œuvre dans la gestion de notre communauté les valeurs morales que nous partageons pour une cohabitation apaisée et tirant le meilleur profit des biens naturels qui nous sont prodigués.

Sous thèmes identifiés

Valeurs sociétales traditionnelles

- Parents et enseignants étaient des modèles
- Enfant de la communauté et non de ses parents biologiques seuls
- Education de base
 - Groupe initiative
 - Dara/Coran
- Rapport Mari épouse bien codifiés et acceptés
- Droit d'aînesse
- Structure famille homogène et harmonieuse
- Respect de l'autorité parentale
- Respect du voisin
- Générosité
- Solidarité
- Valeurs cardinales : Ngor- jom Mun-Kersa

Dégradation des mœurs

- 1-Parents et enseignants ne servent plus de modèles aux enfants
- 2-Dégradation des rapports parents-enfants.
- 3-Démission de l'Etat dans la sauvegarde des valeurs sociales et républicaines
- 4-Absence de civisme
- 5-Gaspillage ostentatoire dans les cérémonies familiales et religieuses et politique
- 6-Ignorance de son histoire, l'histoire de son pays et perte des repères
- 7-Comportement vestimentaire agressif

Corruption

Passation des marchés gré à gré



-Trafic d'influence

- Corruption pour l'accès à des pièces administratives et dans la délivrance des services publics (police- justice)
- Corruption médiatique, intoxication
- Achat de conscience dans le domaine politique
- Dégradation des mœurs .

Solutions

1-Recrutement et formation sérieux des enseignants, réhabilitation de l'engagement décennal

2- Reprise de conscience des parents dans leurs responsabilités

3- Restaurer un état crédible

4-Refonder la société sur la base de la vérité

5-Instaurer l'enseignement religieux crédible et pertinent

6-Instaurer une gestion participative dans tous les secteurs d'activités

7-Privilégier un contrôle citoyen

8-Entretenir l'Epargne national et se tourner moins vers l'extérieur

9-Sauvegarder les valeurs nationales positives.

10-Application stricte des réglementations et des sanctions différentes

11- Valoriser le mérite

12- Revaloriser le travail

13-Restaurer et redynamiser les centres culturels africains

14- Moralisation des programmes médiatisés et leur assortiment à nos valeurs

15- Appropriation de l'héritage historique et de la société sénégalaise par le biais de l'éducation et de la culture

Atelier 6 : GOUVERNANCE ET REFONDATION DES INSTITUTIONS

Sous-thèmes retenus :

Le thème sur lequel nous nous sommes penchés étant très vaste, nous avons choisi d'étudier la question en dégageant un certain nombre de sous thèmes qui nous ont semblés essentiels pour aborder avec pertinence le sujet.

C'est ainsi que nous avons axé notre réflexion sur sept sous thèmes que sont :

- La gouvernance institutionnelle
- La gouvernance locale
- Le système électoral
- Le pluralisme médiatique
- Les libertés (libertés publiques et droites de l'homme)
- Le dialogue national
- Le service public

Dès lors, notre démarche a consisté à identifier pour chaque sous thème les problèmes, à en chercher les causes, à en examiner les conséquences pour enfin proposer des solutions appropriées à ces dits problèmes.

Nous allons pour chaque point identifier les problèmes et proposer les solutions appropriées.

I/ La gouvernance institutionnelle

A) Le régime politique actuel du Sénégal caractérisé par un présidentialisme fort est en déphasage avec les aspirations du peuple sénégalais en termes d'acquis démocratiques, de respect des libertés individuelles et collectives et de pertinence des solutions proposées pour la prise en charge correcte des préoccupations du peuple. Ion des pouvoirs entre les institutions qui consacre la subordination du législatif et du judiciaire à un pouvoir exécutif envahissant.

-Les ingérences intempestives du Président de la République, Chef de parti au fonctionnement du Parlement.

-Le manque de réaction de la majorité de l'Electorat Sénégalais qui a tendance à signer un chèque à blanc au Président de la République en donnant à son parti une majorité absolue au parlement.

comme problème patent au Sénégal c'est l'instabilité des institutions

L'instabilité des institutions se manifeste en premier lieu dans la durée de vie trop courte des équipes gouvernementales. La fréquence des remaniements et d'autres réajustements



fragilise les ministères qui connaissent trop souvent des bouleversements (dans la direction et l'organisation).

Et cela même les premiers ministres n'y sont épargnés. En sept ans de mandat présidentiel le Sénégal a connu quatre premiers ministres.

On peut remarquer aussi un aventurisme politique certain dans un aller et retour incessant création et suppression d'institutions comme le sénat, le conseil économique et social, le conseil de la République etc.

Un présidentialisme fort qui se manifeste par une prédominance flagrante du pouvoir exécutif sur le législatif et le judiciaire faussant ainsi le jeu de l'équilibre des pouvoirs.

La subordination du législatif à l'exécutif. En effet le parlement est à la solde de l'exécutif et de son chef qui donnent ordres et instructions aux députés sénateurs qui s'empressent d'exécuter dans le sens indiquer par le président de la République.

C'est ainsi qu'on qualifie le parlement d'assemblée vote mécanique, d'enregistrement et d'applaudissement.

Il en est de même pour le pouvoir judiciaire qui interprète très souvent la loi dans le sens voulu par les gouvernants. Les déclarations d'incompétence répétées du conseil constitutionnel.

Le pouvoir judiciaire n'est donc pas indépendant au Sénégal. Comme le législatif, il est aussi soumis à l'exécutif.

Les ingérences répétées du Président de la République dans le fonctionnement des institutions législatives ont fini de nous convaincre sur la pertinence de ce constat.

Oui , le présidentialisme fort , du au phénomène majoritaire, renforcé par l'article 38 de la constitution qui permet au Président de République de rester en même temps chef de parti, est un vrai problème au Sénégalais.

La principale cause de tous les problèmes identifiés ci-dessus, c'est la nature même du régime politique sénégalais. C'est un régime présidentiel qui s'est vu consolider par le référendum constitutionnel de 2000 qui a renforcé sensiblement les pouvoirs du Président de la République.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les relations entre pouvoir exécutif et pouvoir judiciaire, le fait que le Président de la République soit consacré chef suprême de la magistrature est une autre cause du déséquilibre des pouvoirs .

Bien plus, les magistrats du parquet auxiliaires du pouvoir judiciaire sont soumis à l'autorité hiérarchique du ministre de la justice, garde des sceaux.

La principale conséquence qu'on peut tirer de tout cela, c'est le constat d'un réel déséquilibre des pouvoirs qui fausse l'esprit de la séparation des pouvoirs garante de la démocratie dans un état républicain.

Quelles sont les solutions préconisées

il faut en premier lieu réaffirmer fortement que **la forme républicaine et démocratique de l'Etat ne peut être remise en cause. Elle ne doit pas faire l'objet de révision.** Nous sommes en république et nous voulons y rester.

Il faut un régime parlementaire au Sénégal. En effet il faut mettre fin au régime présidentiel pour éviter les dérives présidentialistes qu'il favorise.

Il faut au moins une révision de la constitution dans le sens d'une reforme du statut du président de la République, d'une suppression de ses prérogatives exorbitantes.

Il faut réviser l'article 38 de la constitution dans le sens de rendre incompatibles les fonctions de chef de l'état et chef d'un parti politique.

Au regard de la constitution le président de la République ne peut être jugé pour haute trahison ; hors de la notion de « haute trahison » n'a pas été définie. Il importe donc de définir cette notion pour permettre d'engager la responsabilité de ce dernier en cas de faute.

Il faut donner une réponse claire, nette et définitive à une question simple : qu'est ce que la haute trahison ?

Il faut qu'une législation allant dans le sens de l'indépendance totale de la justice. La première chose à faire étant de lever tutelle du ministre de la justice sur la magistrature debout, en l'occurrence le Parquet.

Il faut casser les mécanismes qui permettent au Président de la République d'influer sur la nomination des magistrats.

Il faut un renforcement des pouvoirs de la justice et une clarification des missions des juridictions au sommet.

Il faut en effet une réforme dans le sens du retour à la spécialité des juridictions. S'inspirer en les améliorant des lois 92-23, 92-24, 92-25, du 30 Mai 1992 instituant au sommet de l'organisation juridictionnelle : le conseil constitutionnel, le conseil d'Etat et la cour de cassation.

Il faut promouvoir le contrôle populaire sur les actes des pouvoirs publics. Par exemple les citoyens ordinaires doivent pouvoir saisir les juridictions pour un contrôle de constitutionnalité des lois qu'ils jugent inconstitutionnelles ou anticonstitutionnelles.

Il faut renforcer le contrôle parlementaire en allégeant les restrictions à l'initiative parlementaire.

La notion de rationalisation du parlement, qui joue pleinement dans la marche de nos institutions législatives, doit être réévaluée et aménagée dans le sens de l'élargissement des initiatives parlementaires.

Il faut faire de sorte que « **le pouvoir arrête le pouvoir** ».

II/ La gouvernance locale

Si la décentralisation a pour objet de rapprocher les administrés de l'administration et ainsi de faciliter le développement local, l'expérience tirée de Guédiawaye est loin de nous donner confirmation. Malheureusement la présente situation découle d'une inexistence de ressources humaines de qualité-de ressources financières significatives -d'un découpage territorial non viable économiquement- d'un système électoral inadapté à une démocratie locale.

C'est pourquoi nous suggérons les quelques solutions :

- ❖ Evaluation de la décentralisation ;
- ❖ Formation des élus et éducation des populations sur les enjeux de la décentralisation ;
- ❖ Amélioration du cadre juridique de la décentralisation pour permettre aux collectivités d'exercer sans entraves leurs compétences transférées ;
- ❖ Dotation des collectivités de ressources humaines et financières suffisantes ;
- ❖ Renforcement des fonds de dotation ;
- ❖ Création d'une fonction publique locale ;
- ❖ Mise en œuvre de la fiscalité locale ;
- ❖ Participation de la population à l'élaboration des plans locaux de développement;
- ❖ Amélioration du contrôle des dépenses pour une meilleure transparence et une formation du personnel ;

- ❖ Election du maire au suffrage universel direct ;
- ❖ Suppression du cumul de fonction de maire avec toute autre fonction ;
- ❖ Exigence de la maîtrise du français langue de travail ;
- ❖ Suppression des délégations spéciales en recourant en cas de blocage à des élections locales anticipées ;
- ❖ Autorisation des candidatures indépendantes dans l'élection locale ;
- ❖ Redécoupage du territoire communal ;
- ❖ Instauration d'une péréquation dans la distribution des ressources collectées dans les différentes communes d'arrondissement.

Note sur le statut du délégué de quartier dans la politique de décentralisation :

Dans l'ordre protocolaire des autorités locales, le délégué de quartier constituerait le dernier pas le moins important maillon de la chaîne du fait de sa plus que proximité avec les habitants du quartier. Aussi nous semble-t-il tout indiqué de mener une réflexion sur le statut du délégué de quartier :

- Dans son rôle ;
- Dans son organisation et sa fonction actuelle ;
- Dans les moyens à mettre en œuvre pour améliorer ses actions.

Les délégués de quartier sont nommés parmi les domiciles du quartier par voie consensuelle, par vote, ou par désignation par l'autorité administrative ce qui devrait disparaître. Leur rôle dans la gestion de la cité se limite essentiellement à :

- Un polissage des rapports sociaux dans et entre les familles ;
- Une représentation de l'administration dans les cérémonies familiales ou religieuses ;
- Une identification des individus qui élisent domicile dans leur quartier ;
- Une délivrance des actes tenant lieu de certificat de domicile.

Ces différentes actions pouvaient apporter plus de résultats si certaines dispositions étaient prises notamment :

- Le regroupement en fédération ;
- La mise en place d'une politique de formation destinée à mieux éclairer le délégué de quartier dans la mission qui lui est assignée ;
- Son implication en qualité de conseil et d'assistant dans la prise de certaines décisions au niveau des autorités administratives ;
- La constitution pour chaque délégué de quartier d'une banque de données démographique mise à jour régulièrement.

A cet effet nous suggérons une revalorisation du statut de délégué de quartier pouvant permettre de rompre avec la vision traditionnelle du « simple vieux chef coutumier » qui se sollicite son fils ou petit fils pour lire ou écrire.

III/ Le système électoral

Le système électoral actuel n'est pas bon. Il a montré ses limites à plusieurs niveaux. L'expérience des élections passées a montré les défaillances flagrantes du système électoral. Il n'existe pas un organe indépendant qui organise les élections en amont et en aval. L'actuel code électoral qui fut à l'origine le fruit d'un large consensus entre les acteurs politiques dans les concertations de 1992, est dénaturé aujourd'hui par des pratiques anti-démocratiques qui leurs enlèvent toutes sa substance. Et si l'on n'y veille pas ce code risque de devenir une coquille vide.

Les élections ne sont pas assez transparentes au Sénégal.

Il faut aussi regretter l'inscription d'un élément capital dans le jeu démocratique : l'argent.

L'argent qui corrompt, l'argent qui gangrène les élections, l'argent qui fausse le jeu électoral.

Quelles solutions ?

Les défaillances du système se relèvent à tous les niveaux du processus électoral. C'est pourquoi la solution doit être globale. Des réformes doivent être engagées dans tous les aspects des élections :(aux présidentielles, aux législatives et aux élections locales).Revenir au code électoral consensuel d'avant 2000 et l'approfondir dans le sens d'une plus grande transparence des élections.

Mise sur pied d'un organe chargé de l'organisation, du contrôle et de la supervision des élections

1) Au niveau présidentiel

Le mandat présidentiel doit être ramené au quinquennat. Cinq (05) ans renouvelables une seule fois.

Pour ce qui est des conditions d'accès à la candidature il faut au minimum trente cinq (35) ans et un âge raisonnable pour le maximum.

Les consultations citoyennes acceptent le principe de la limitation d'âge pour l'accès à la candidature aux élections présidentielles.

2) Au niveau législatif

Supprimer le scrutin majoritaire à un tour, maintenir le seul scrutin proportionnel

Les consultations citoyennes sont favorables à l'idée d'une suppression du système majoritaire dans le scrutin législatif.

Les consultations citoyennes montrent que le système proportionnel répond mieux à l'idée que la plupart des gens se font de la démocratie. Par conséquent elles demandent l'instauration de ce mode de scrutin aussi bien qu'au niveau national que départemental.

Limiter le nombre des députés à cent vingt (120) et la supprimer le Sénat.

Adopter le système proportionnel intégral avec cinquante (50) députés pour les listes nationales et soixante dix (70) députés pour les listes départementales.

Il faut alléger les conditions de participation aux élections législatives pour les candidats indépendants.

3) Au niveau local

Comme il a été préconisé pour les élections législatives, le système proportionnel doit aussi présider aux élections locales.

Le système de choix des élus locaux doit être aménagé dans une promotion des critères compétences, de probité morale, d'intégrité, de légitimité populaire des élus ou des candidats aux élections.

Les maires doivent être élus au suffrage universel.

Il enfin, un statut amélioré des délégués de quartiers qui ont le soin assurer avec altruisme le relais entre les autorités publiques (maires, préfet, sous préfet, commissaire central) et les populations de leurs localités respectives. Il faut doter des moyens les délégués de quartiers pour leur permettre de travailler efficacement.

Mais la démocratie jouer pleinement dans les délibérations de quartiers.

IV/ Le pluralisme médiatique

Même si tout n'est pas rose, on peut reconnaître que le pluralisme médiatique est une réalité au Sénégal. Il y'a de plus en plus des journaux, des chaînes de télévisions, des radios qui se créent et qui prospèrent dans la diversité du paysage médiatique.

Mais des journaux sont aussi fermés faute de moyens financiers pour poursuivre leurs activités (charges fiscales, droits à payer exorbitants, manque de contrats publicitaires etc.

Des journaux sont aussi fermés par décisions judiciaires ou par des saisines répétées des autorités publiques qui compromettent gravement la liberté de presse.

Des journalistes sont arrêtés, condamnés pour des délits de presse.

Des journalistes sont tabassés, violés, brutalisés alors qu'ils ne faisaient que consciencieusement leur travail.

Cependant, la presse elle-même n'est pas exempte de tout reproche. Une certaine presse a tendance à privilégier plus le sensationnel pour bien vendre au détriment du professionnalisme et de la déontologie dans la recherche, le traitement, et la diffusion de l'information. Cela parce que les notions de liberté de presse et de droit à l'information ne sont pas toujours bien vécues par les différents acteurs du paysage médiatique

Solutions

Il faut globalement remplacer les lois et règlements qui garantissent la liberté de presse.

Il faut réformer les lois sur les délits de presse dans le sens de leur assouplissement (délégénéralisation).

Il faut lutter contre la censure.

Il faut pour les journalistes un organe similaire à l'ordre des avocats ou l'ordre des médecins qui veille sur l'éthique et la déontologie assurant ainsi une anti-réglementation de la profession.

Il faut combattre les violences, les menaces, les intimidations, les harcèlements contre les journalistes.

Il faut une meilleure formation aux journalistes.

Il faut combattre la corruption, les pots de vin, le népotisme, les préjugés, la partialité dans le milieu journalistique.

Il faut créer les mécanismes qui assurent à la presse une réelle indépendance (matérielle et financière).

Les journalistes doivent constamment travailler à éléver leur niveau intellectuel.

Le journaliste doit vérifier davantage ses sources avant toute diffusion de l'information.

V/ Les libertés

Il s'agit d'étudier les Libertés Publiques et les Droits de L'Homme qui sont intimement liés et peuvent faire l'objet d'un traitement global.

Problèmes

La liberté de marche qui a été consacrée loi constitutionnelle n'est pas aujourd'hui respectée par les pouvoirs publics qui interdisent souvent et sans motifs valables des marches. Pourtant dans l'exercice du droit de marcher, l'autorisation de marcher doit être la règle et l'interdiction l'exception.

Les principes de la liberté syndicale piétinés, foulés au pied par des patrons d'entreprises, employeurs sans scrupule avec la complicité des pouvoirs publics qui se montrent de plus en plus complaisants face aux licenciements abusifs, aux dépôts de bilan frauduleux, aux entraves à la liberté syndicale.

Les prisons sont pleines, la promiscuité et l'insalubrité y règnent en maître. Des gens meurent en prison de maladies mystérieuses. Selon des témoignages dignes de foi, au Sénégal on a très souvent secours à la torture, aux sévices corporels dans les prisons et les postes de polices.

Les abus de pouvoirs, les abus d'autorités de la part de la police sont une réalité dans ce pays.

Les services chargés de l'ordre, de la tranquillité et de la sécurité publique montrent souvent leurs défaillances dans des moments cruciaux ou leur intervention urgente s'avère plus que nécessaire.

Causes

Manque d'une réelle volonté politique de la part des pouvoirs publics à promouvoir les libertés publiques

Les populations ne prennent pas encore assez conscience de la nécessité qu'a à promouvoir, à respecter et à protéger les droits de l'homme qu'elles combattent elles même par pure ignorance en invoquant parfois des préceptes religieux qu'elles croient en contradiction avec les droits de l'homme.

Indifférence, résignation des populations qui ne savent pas qu'elles sont consternées au plus haut point, et qu'elles doivent conquérir ces libertés par leur propre lutte.

Conséquences

Un dialogue social rendu difficile par le radicalisme de certaines face à des autorités qui ne respectent pas toujours leurs engagements.

Un pouvoir répressif, réactionnaire qui considère les organismes qui luttent pour les droits et libertés comme ennemis potentiels au moins des adversaires dangereux.(ils sont traités opposants masqués formés des gens du parti au pouvoir).

Des gens qui ne réclament pas justice et réparation

Par peur de représailles (la peur gendarme).

Il faut respecter les dispositions constitutionnelles consacrant les libertés publiques et les droits de l'homme dans tous les actes liés à la vie de la nation.

L'administration doit respecter les administrés et travailler consciencieusement à satisfaire leurs attentes.

Il faut désengorger les prisons (justice pédagogiquede réhabilitation).

Il faut combattre la torture dans les prisons et les postes de police.

Il faut dé penaliser certaines infractions et les rendre seulement possibles d'amendes, de sévères avertissements, de blâmes, de travaux d'utilité générale etc.

Il faut combattre l'impunité pour les viols et les sévices contre les femmes.

Il faut sensibiliser, éduquer les populations sur le respect des droits de l'homme.

Il faut vulgariser dans le peuple des textes comme la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » de 1789 ; des Nations Unies en date du 10-12/1948 ; et la « Charte africaine des droits de l'homme et des peuples » etc.

Il faut davantage donner de moyens juridiques aux citoyens de saisir la justice lorsqu'ils sont victimes d'abus de pouvoirs ou d'autorité ; lorsqu'ils se sentent harceler par la police sans raison valable.

Enfin notre pays doit marcher résolument vers l'Etat de droit qu'il faut incontestablement préférer à l'Etat de police dans une vraie démocratie.



ANNEXES

Samedi 19 octobre 2008

LANCLEMENT DES ASSISES DEPARTEMENTALES DE GUEDIAWAYE

9H-10h30mn : Installation des Invités

10h30mn-10h45mn : Mot de bienvenue du Président du comite préparatoire

10h45mn-11h00 : Intermède

**11h-11h15mn : Discours du représentant du bureau national des
Assises**

**11h15mn-11h30mn : Présentation et installation du bureau départemental
des Assises**

11h30mn-12h : Discours du Président des Assises de Guédiawaye

12h00 : Fin de cérémonie

**12h-12h30mn : Conférence de Presse du Président des Assises
Départementales.**



Samedi 25 octobre 2008

10h15mm: Ouverture par le Président

10h16mn : Présentation des termes de référence des assises.

Contexte des assises

Etat des lieux

Identification principales préoccupations

Choix des thèmes à discuter

- **Environnement/Assainissement**
- **Politiques sociales**
- **Urbanisation/Habitat**

10h45mn : Installation des commissions thématiques

Désignation des bureaux de commissions

Définition de la méthodologie pour les débats

11h00mn : Démarrage des travaux de commission

Dimanche 26 octobre 2008

9h30mm: Rappel des thèmes à discuter

- Activités économiques/Emploi
- Valeurs et Ethique
- Gouvernance et Refondation des Institutions

10h00mn : Installation des commissions thématiques

Désignation des bureaux de commissions

Définition de la méthodologie pour les débats

10h15mn : Démarrage des travaux de commission

13h00mn : Plénières

15h30mn :Conférences de presse

COMMISSION SCIENTIFIQUE

INTITULES DES THEMES	PERSONNES DESIGNÉES
ENVIRONNEMENT /ASSAINISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président ▪ Rapporteur ▪ Animateur
POLITIQUE SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président ▪ Rapporteur ▪ Animateur
URBANISATION ET HABITAT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président ▪ Rapporteur ▪ Animateur
ACTIVITES ECONOMIQUES ET EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président ▪ Rapporteur ▪ Animateur
VALEURS ET ETHIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président ▪ Rapporteur ▪ Animateur
GOUVERNANCE ET REFONDATION DES INSTITUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Président ▪ Rapporteur ▪ Animateur

Pour les identités des intervenants voir le Président

Date.

No.



Commission 14.

Pdt. Datar Samb-

Rap: Djibril Diop.

Attentes:

Prise en charge des questions

- Génie Assainissement, inondations
- Accès aux Soins de Santé malo
d'infrastructures sanitaires et Personnel
- Sécurité

Transports -

- Chômage - Emploi des jeunes,
et des femmes - Accès au crédit.
- Rendement - Coût de la vie - Coût
du logement (loyer)

Gouvernance locale -

- Déficit d'infrastructures culturelles
et sportives.

Educations / qualité

- Accès à l'eau Potable.
- Accès - Coût de scolarité
- Prise en charge de la petite enfance
- Daara.

Groupe 1

Président : Stéphane Bedora Seck.

Rapporteur : M. Sall

1 Mal gouvernance / Corruption

2 Refondation des institutions

3 ~~Corruption~~
dégradation de l'environnement

4 Environnement & sécurité et délestoge

5 Syst. - le commerce / Agriculture

6 Valeurs morales & singeries

7 Désindustrialisation

Degradation des valeurs morales

on pense plus au bien de vie de l'Etat

des institutions tel que Senat & agences

on n'a pas une administration à avant age

→ Solution créer des emplois -

- Corruption de l'administration des marchés de l'Etat - trop à greve

- Sécuriser

~~III~~ système assainissement déversement des eaux usées dans la rivière
Ila gestion de l'espace public installations anarchiques
II manque de considération envers les énormes effets négatifs de notre système éducatif
~~III~~ nos valeurs.

Solutions

- I - Restructuration - passer à la fiscalité
- II - promouvoir le secteur informel
ASSurance, Reconnaissance - réformer les ateliers.
- III - restructurer les maisons en usages d'habitation et à usages de location fiscale des plus.

—
L'épineux problème du
manque de cimetière
dans le département de

Géraldine -

Dimanche 14 Décembre 2008

FORUM DE RESTITUTION-VALIDATION

Il suffirait peut être pour faire des enquêtes sur le chômage des jeunes s'intéresser à la quantité de thé vendue en banlieue : les jeunes disent toujours vouloir avoir moins de temps pour du thé à longueur de journée



